

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA LOIRE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
30	23	25
Date de la convocation		
19/02/2026		
Date d'affichage		
19/02/2026		

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS**
du Conseil de la COMMUNAUTE DE
COMMUNES du
"PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE"
Séance du **jeudi 5 Mars 2026 (20h)**
À SAINT-SYMPHORIEN DE LAY
L'an deux mille vingt six
et le cinq mars à vingt heures

Le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Dominique GEAY, 1ere Vice-Présidente.

Etaient présents : JUSSELME Jean-Paul (Chirassimont), LIEVRE Céline (Croizet sur Gand), NEYRAND Jean-François (Fourneaux), GIRAUD Jean-Marc (Lay), FOURNEL Béatrice (Machézal), GIVRE Dominique (Neaux), DAVID Blandine, DOTTO Luc, ROFFAT Hubert (Neulise), BRUN Charles (Pradines), DAUVERGNE Jean-François, LAIADI Benabdallah (Régny), GIRARDIN Jean-Michel, REULIER Serge (St Cyr de Favières) ; COQUARD Romain, GRIVOT Vincent, PRAST Lionel (St Just la Pendue), PERRIN Gérald (St Priest la Roche), GEAY Dominique , MARTEIL Frédéric, (St Symphorien de Lay), CRIONAY Timothée (St Victor sur Rhins), BERT Pascal (Vendranges)

Excusés ayant donné pouvoir : MONTEL Fabienne a donnée pouvoir à LAIADI Benabdallah (Régny) ; GIRAUD Stéphanie a donnée pouvoir à COQUARD Romain (St Just la Pendue) ; PIZAY Séverine a donnée pouvoir à GEAY Dominique (St Symphorien de Lay)

Excusés : Philippe CHATRE (Cordelle) ; FESSY Véronique (Pradines) ; DADOLLE Aurélien (St Symphorien de Lay) ; BROSETTE Maryline (St Victor sur Rhins)

Secrétaire de séance : Timothée CRIONAY

Délibération : 2026-015-CC

Objet : CFU 2025 - Budget Principal

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône

Délibération : 2026-015-CC**Objet : CFU 2025 - Budget Principal**

Vu le Code général des collectivités ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 1993 portant création de la Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2021 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône ;

Vu le compte financier unique 2024 ;

Ceci étant exposé :

Le compte financier unique se substitue au compte administratif établi par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable public. Il met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, et en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et du compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et de produits afférents.

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur le Compte financier unique 2025.

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 960 015,92	5 660 052,39	10 620 068,31
	Recettes réalisées (1)	B	1 695 448,38	5 825 694,95	7 521 143,33
	Restes à réaliser	C	1 957 644,50	0,00	1 957 644,50
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 287 836,87	7 620 931,87	11 908 768,74
	Dépenses réalisées (1)	E	1 424 708,98	5 605 050,80	7 029 759,78
	Restes à réaliser	F	1 837 148,37	0,00	1 837 148,37
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	270 739,40	220 644,15	491 383,55
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-672 179,05	1 960 879,48	1 288 700,43
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-401 439,65	2 181 523,63	1 780 083,98
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	120 496,13	0,00	120 496,13
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-280 943,52	2 181 523,63	1 900 580,11

Le Compte Financier Unique du budget principal présente un résultat de fonctionnement 2025 excédentaire de 220 644.15 € auquel se rajoute le report de N-1 de 1 960 879.48 € soit un résultat cumulé de 2 181 523.63 €.

La section d'investissement présente un excédent 2025 de 270 739.40 € auquel s'ajoute le report de N-1 soit un déficit de 672 179.05 € et le solde des Restes à réaliser 2025 pour un montant de 120 496.13 soit un résultat cumulé de - 280 943.42 €.

Délibération : 2026-015-CC

Objet : CFU 2025 - Budget Principal

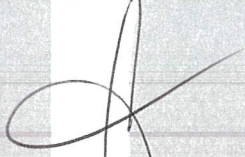
Le Président ayant quitté la séance, conformément à l'article L.2121-14 du code général de collectivités territoriales, le Conseil Communautaire siège sous la présidence de Madame Dominique GEAY, 1ere Vice-Présidente.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du budget principal tel que présenté.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit
Fait à Saint-Symphorien de Lay,
Le 05/03/2026

Le secrétaire de séance,



Timothée CRIONAY

Le Président,



Jean-Paul CAPITAN

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône

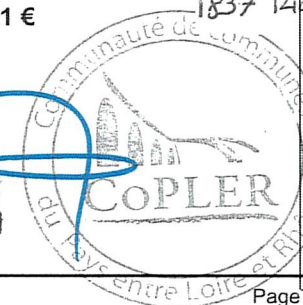
ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : **COPLER - COMMUNAUTE DE COMMUNES**Budget : **COPLER BUDGET PRINCIPAL**

2025

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée				170 435,79 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	020	13 036,80 €	5 583,80 €	4 569,29 €
261 - Titres de participation	020	13 500,00 €	0,00 €	13 500,00 €
458101 - Développement de la base nautique de la Loire	020	255 399,37 €	198 056,84 €	57 342,53 €
458104 - Renaturation Cours Crèches et Ecoles St Victor	020	150 000,00 €	0,00 €	95 023,97 €
Opération 119 - ENFANCE				235 301,27 €
2031 - Frais d'études	020	191 854,00 €	67 386,28 €	40 900,72 €
217318 - Constructions autres bâtiments publics (mise à dispo)	020	2 424,64 €	0,00 €	2 424,64 €
2313 - Constructions (en cours)	020	50 000,00 €	36 425,54 €	14 098,34 €
2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à dispo (en cours)	020	311 355,60 €	64 380,06 €	177 877,57 €
Opération 122 - BASE AVIRON - CORDELLE				2 613,55 €
2313 - Constructions (en cours)	020	20 459,57 €	7 032,04 €	2 613,55 €
Opération 151 - BERGES du CHATEAU aménagement				1 387 167,36 €
21828 - Autres matériels de transport	020	0,00 €	0,00 €	1 896,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	020	0,00 €	0,00 €	128 853,60 €
2313 - Constructions (en cours)	020	1 866 285,12 €	367 161,61 €	1 256 417,76 €
Opération 154 - TÊTE NOIRE (partie Commune ssdl)				8 282,40 €
2313 - Constructions (en cours)	020	180 000,05 €	20 832,04 €	8 282,40 €
Opération 158 - TERRAIN SYNTHETIQUE St Just la Pendue				33 348,00 €
2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à dispo (en cours)	020	35 000,00 €	2 448,00 €	33 348,00 €
Opération 159 - Boucle Auto Consommation Coll				68 000,00 €
2313 - Constructions (en cours)	020	68 000,00 €	0,00 €	68 000,00 €
Total des dépenses		3 089 315,15 €	769 306,21 €	

Le 22/01/2026
LE PRÉSIDENT
JEAN-PAUL CAPITAN



ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

22 janvier 2026 10:08:51

Collectivité : **COPLER - COMMUNAUTE DE COMMUNES**

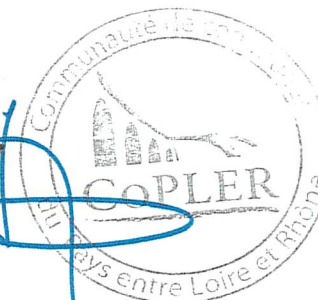
Budget : **COPLER BUDGET PRINCIPAL**

2025

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée				1 957 644,50 €
1321 - Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	020	402 588,00 €	138 588,00 €	232 481,00 €
1322 - Subv. non transf. Régions	020	319 990,00 €	103 348,95 €	220 000,00 €
1323 - Subv. non transf. Départements	020	1 100 697,00 €	272 116,50 €	952 797,00 €
1641 - Emprunts en euros	020	400 000,63 €	0,00 €	400 000,00 €
458201 - Développement de la base nautique de la Loire	020	255 399,37 €	198 056,84 €	57 342,53 €
458204 - Renaturation Cours Crèches et Ecoles St Victor	020	150 000,00 €	0,00 €	95 023,97 €
Total des recettes		2 628 675,00 €	712 110,29 €	1 957 644,50 €

Le 22/01/2026

**LE PRÉSIDENT
JEAN-PAUL CAPITA**



Accusé de réception
 Réception par le préfet : 10/03/2026
 Publication : 10/03/2026

Accusé de réception

042-244200630-20260310-2026-015-CC-BF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

ARRETE ET SIGNATURES

COPLER - COMMUNAUTE DE COMMUNES - COPLER BUDGET PRINCIPAL

Présentation

Présenté par *Mme GEAY Dominique*
 A Saint-Symphorien-de-Lay, le 05/03/2026

Votes

Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 25
 Pour : 25
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibération

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
 A Saint-Symphorien-de-Lay, le 05/03/2026

Les membres du Conseil Communautaire,

Date de convocation : 19/02/2026



Signataire

BRUN Charles, Vice-Président

CRIONAY Timothée, Vice-Président

GEAY Dominique, Vice-Présidente

GIVRE Dominique, Vice-Président

GRIVOT Vincent, Vice-Président

LAIADI Ben Abdellah, Vice-Président

BERT Pascal, Conseiller délégué

CHATRE Philippe, Conseiller délégué (*Pouvoir donné à M. CAPITAN*)

Ne prend pas part au vote

COQUARD Romain, Conseiller délégué

DAUVERGNE Jean-François, Conseiller délégué

REULIER Serge, Conseiller délégué

BROSSETTE Maryline

Absente

DADOLLE Adrien

Excuse

ARRETE ET SIGNATURES

COPLER - COMMUNAUTE DE COMMUNES - COPLER BUDGET PRINCIPAL

Signataire

DAVID Blandine

DOTTO Luc

FESSY Véronique

Excuse'

FOURNEL Béatrice

GERVAIS Christian

LIEURE Céline

GIRARDIN Jean-Michel

GIRAUD Jean-Marc

GIRAUD Stéphanie (Pouvoir donné à COQUARD R.)

JUSSELME Jean Paul

MARTEIL Frédéric

MONTEL Fabienne (Pouvoir donné à LAIDI B.)

NEYRAND Jean-François

J - F - Neyr

PERRIN Gérald

PIZAY Séverine (Pouvoir donné à GEAY D.)

PRAST Lionel

ROFFAT Hubert

Résumé de l'acte

042-244200630-20260310-2026-015-CC-BF

Numéro de l'acte : 2026-015-CC
Date de décision : mardi 10 mars 2026
Nature de l'acte : BF
Objet : CFU 2025 -Budget Principal
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : SANDRINE VANCOILLIE
AR reçu le : 10/03/2026
Numéro AR : 042-244200630-20260310-2026-015-CC-BF
Document principal : 99_BU-2026-015-
CC_CFU_2025_BP_PRINCIPAL.xml

Pièces jointes :

99_BU-2026-015-CC_Annexe_RAR_CFU_Principal.pdf
99_BU-2026-015-CC_ANNEXE_sign_CFU_principal.pdf
99_BU-2026-015-CC_CFU_2025_Budget_Principal.pdf

Historique :

10/03/26 12:29	En cours de création	
10/03/26 12:31	En préparation	SANDRINE VANCOILLIE
10/03/26 12:31	Reçu	SANDRINE VANCOILLIE
10/03/26 12:32	En cours de transmission	
10/03/26 12:33	Transmis en Préfecture	
10/03/26 12:39	Accusé de réception reçu	